

Objet : Politique Seniors / 1000 CLIC en 2020

Monsieur Macron, Fillon, Mélanchon, Hamon,

En tant que candidat à la Présidence de la République, vous savez l'importance du vote des seniors. Or jusqu'à maintenant, on observe très peu de propositions les concernant. Ils sont pourtant 15 millions auxquels il faut ajouter les 5 millions d'aidants familiaux ainsi que les 2 millions de professionnels qui interviennent chaque jour pour aider, soigner, accompagner les plus fragiles d'entre eux. Aussi la question de la géronto-croissance et notamment du maintien à domicile des personnes âgées constitue t'elle un enjeu majeur dès aujourd'hui.

L'ANC.CLIC tient à attirer votre attention sur les Lieux locaux d'information et de coordination gérontologiques, désignés le plus souvent « CLIC » (Centre local d'information et de coordination) qui constituent des guichets uniques, d'accueil de proximité, centre-ressources pour les usagers et les professionnels, couvrant actuellement - seulement - 60 % du territoire.

Lancés en 2000 sous la Présidence de Jacques Chirac, les CLIC - disait la Loi - devaient atteindre une couverture nationale à hauteur de 1000 en 2005. Or, après avoir atteint en 2008 le chiffre de 728, leur nombre est retombé en dessous de 500 par effet de fermeture et d'internalisation (avec baisse des moyens et réduction des missions). A Tours, à Cherbourg, à Nice, à St Denis de la Réunion ... on a fermé les CLIC ; en Haute-Loire ou en Haute-Vienne aucun CLIC, dans l'Indre 1 seul CLIC avec 2 agents pour l'ensemble du département. Asphyxiés par le poids de l'aide sociale, de nombreux départements ont décidé - dans l'indifférence quasi-générale - de réduire leur nombre ou les missions des CLIC. A qui, Où doivent s'adresser alors les personnes âgées et leurs familles lorsqu'elles sont en grande difficulté ?

Pourtant en 2011, le HCAAM indiquait que le coût des hospitalisations par manque de coordination en amont représentait 2 milliards d'euros. L'ODAS en 2015 indique que « le compte n'y est pas et que les CLIC doivent être renforcés ». La Cour des comptes en 2016 recommande, dans son Rapport sur le maintien à domicile, « de renforcer et de fédérer les lieux d'information et de coordination ». La CNSA début 2017, dans son Rapport d'évaluation des MAIA, recommande de « re-légitimer les lieux d'information gérontologiques ». Le discours actuel autour du « parcours de santé » se résume hélas bien souvent en un « parcours du combattant », notamment là où il n'y a pas ou plus de CLIC.

Le maintien à domicile des personnes âgées ne passe pas seulement par des réponses sanitaires, il passe aussi par une offre sociale et médico-sociale dont les CLIC sont l'une des réponses de proximité. Informant, conseiller, orientant, coordonnant, ils soutiennent les personnes âgées fragiles, leurs proches-aidants et viennent en appui aux professionnels de 1er recours. Les CLIC ont aussi la capacité à fédérer d'autres dispositifs tels que les réseaux, MAIA, PAERPA, PTA, Plate-formes de répit...comme en Deux-sèvres, sur Nancy, Bordeaux, Paris, en Mayenne Tandis qu'ailleurs ils sont déjà devenus aussi des lieux d'accueil et d'information pour le public aussi bien âgé qu'handicapé comme en Loire-Atlantique ou en Ille-et-Vilaine.

Comment financer les CLIC ? L'argent est bien là, à la CNSA (dont c'est la mission) avec ses 23 milliards d'euros annuels dont 600 millions sont détournés chaque année pour boucher le trou de la Sécu. En reversant 120 millions aux départements les plus en difficulté et déficitaires en CLIC (soit 1,2 M par département), vous rétablissez l'équité, d'accès à ces guichets uniques, territorialisés, dédiés aux seniors.

L'ANC.CLIC réalise actuellement un état des lieux national des CLIC et tient à votre disposition des données utiles à même d'apporter la preuve, s'il en était besoin, de leur utilité et leur pertinence.

La France doit être à la hauteur des enjeux que méritent ses aînés, notamment les plus fragiles.

Aussi nous vous demandons d'inscrire dans votre programme la couverture à 100 % du territoire national par les CLIC : 1000 CLIC à l'horizon 2020 financés par la CNSA, en soutien à la politique des départements, chefs de file de l'action envers les personnes âgées.

Confiant dans votre engagement, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Richard-Pierre Williamson, Président de l'ANC.CLIC